



LA CGT APPORTE SON SOUTIEN À GHISLAINE JOACHIM ARNAUD

MARTINIQUE

Communiqué de Presse

La Cgt apporte son soutien à Ghislaine Joachim Arnaud, Secrétaire Générale de la CGTM (Martinique) Ghislaine Joachim Arnaud, secrétaire générale de la CGTM comparaitra le mercredi 15 décembre devant le Tribunal Correctionnel de Fort de France.

Assignée en justice suite à une plainte déposée par une obscure association (« Respect DOM » dont le siège est à Paris 16^{ème}) il lui est reproché, lors d'une émission de télévision, d'avoir écrit sur le livre d'or, le fameux slogan identitaire scandé en 2009 par tous les manifestants martiniquais.

Au nom de la justice française, notre camarade martiniquaise est donc appelée à comparaître pour « provocation à la discrimination, à la haine ou à la violence à l'égard d'un groupe de personnes à raison de leur origine ou de leur appartenance ou de leur non appartenance à une ethnie, une nation ou une race déterminée ». Dans un message adressé à la Secrétaire Générale de la CGTM, Bernard Thibault assure la totale solidarité de la CGT à l'égard de la dirigeante syndicale.

« Le prétexte de cette comparution est inquiétant » écrit le Secrétaire Général de la CGT. « En engageant ce mauvais procès, le patronat local et l'Etat français cherche à intimider la CGTM, à museler l'expression de sa vigilance et sa volonté d'interpeller sur les dangers de politiques visant à minorer les droits des salariés et du peuple martiniquais. Diamétralement opposé à toute idée de haine votre histoire, celle de la CGTM, est bien celle des luttes des exploités contre les exploités ».

En opposition à ce procès colonial, et à l'initiative du Comité de soutien de Ghislaine, une pétition est en ligne :

<http://www.lapetition.be/en-ligne/Petition-en-faveur-de-notre-camarade-ghislaine-joachimarnaud-8814.html>

Montreuil, le 8 décembre